BULLETIN MUNICIPAL

n° 5
Novembre
2016

Directeur de la publication
Dominique Viste
Ont participé à l'écriture de ce bulletin :
M. José Cros, Sonia Egger,
Monique Roudier, Roger Nègre
Mise en page : Laurence Volfinger

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous sommes très heureux de vous faire parvenir le 5ème numéro du Bulletin Municipal. Il marque la fin de la saison estivale.

Cet été, particulièrement chaud, est resté très sec. Heureusement, les pluies de mi-octobre ont permis de ne pas manquer d'eau.

Ce bulletin vous présentera les travaux que nous avons réalisés ou qui sont en cours de réalisation pour l'année 2016, ainsi que les projets 2017.

Il faut beaucoup de temps pour rechercher les subventions correspondantes à ces travaux, afin de ne pas grever le budget de la Commune, d'autant que les dotations de l'Etat diminuent depuis 2014.

Pour cette année, les travaux engagés sur le budget principal sont subventionnés à 80 % (maximum autorisé) et les travaux pour l'eau le sont à 76%.

Vous trouverez un point sur la préparation de notre nouvelle Communauté de Communes qui prendra effet au 1er janvier 2017. Cette préparation se traduit par de nombreuses réunions, surtout en cette fin d'année.

Vous trouverez également un résumé des délibérations du Conseil Municipal.

L'année 2016 aura été riche en moments de rencontre, avec les 2 apéritifs municipaux et les animations proposées par nos 6 associations tout au long de l'année.

Je remercie tous les bénévoles qui passent du temps pour nous proposer ces moments conviviaux et importants pour la vie de notre Commune. Merci également à tous les habitants qui répondent favorablement à ces invitations.

Je vous donne rendez-vous le samedi 12 novembre à 11 h pour la Commémoration du 11 novembre 1918 ; le soir, le Comité des Fêtes propose un repas d'automne dans la salle polyvalente.

Le samedi 17 décembre aura lieu le repas des anciens et l'arbre de Noël des enfants.

Enfin, le samedi 7 janvier à 18 h le Conseil Municipal vous présentera ses Vœux.

Pour vous tenir informés de la vie de notre Commune, n'hésitez pas à consulter le site de la Mairie : **lesoulie.com**.

Enfin, le recensement aura lieu début janvier, merci de réserver le meilleur accueil à Sonia EGGER qui vous remettra les documents à remplir.

Je vous souhaite une belle fin d'année ; n'hésitez pas à venir me rencontrer si vous le souhaitez.

Cordialement, Dominique VISTE.

Travaux de voirie

l'Association du Patrimoine nettoie la fontaine

- **réalisés en 2016** :

- à la Fajole : de la fin de la route départementale jusqu'à hauteur de la dernière maison du hameau vers la planque
- à Sept-Faux : du chemin de Vergnoles jusqu'au-dessus du lavoir (les matériaux enlevés pour un décaissement nécessaire ont été réutilisés pour combler des dépressions accumulant l'eau de pluie sur le chemin dit « de Bélot »)
- les « nids de poule » sur le chemin du Moulinet et vers la Blanque ont été comblés.

- **en projet pour 2017** :

Des devis vont être demandés :
- pour une deuxième portion de la voirie à Sept-Faux (de le fin de la départementale et au-delà du four banal)
- le chemin d'accès à Combes
- le chemin d'accès au lieu-dit « le Pont »

Le conseil municipal effectuera un choix en fonction du montant des travaux et des possibilités de financement.

Travaux divers 2016

Travaux en régie : Sonia EGGER a été embauchée en contrat aidé depuis le 1er août (elle a démissionné de son poste de conseillère municipale). Elle assure des travaux de peinture (portails de l'Eglise et cimetières, rambardes et bornes, volets de la cour de la Mairie, bancs…)

Agence postale : le changement de la porte et de la fenêtre aura lieu avant la fin de l'année

Chaudière : le remplacement de la chaudière de la Mairie est effectué.

Equipement : nous avons acheté une auto-laveuse pour nettoyer régulièrement le sol de la salle polyvalente.

Les travaux de la mairie et de l'ancien fournil (remise aux normes électriques, déménagement de la bibliothèque et du bureau d'accueil…) se feront vers la mi-novembre

Travaux divers 2017 ou en projet

L'aménagement du cœur du Village devra permettre :
Une amélioration du réseau des eaux pluviales (caniveaux, déplacements de certaines grilles)
Une sécurisation du déplacement piétonnier et un embellissement par un dallage sur les côtés de la route départementale
Un meilleur marquage des places de stationnement
Une amélioration du matériel urbain
Ces travaux se dérouleront en 3 tranches et devraient démarrer au printemps 2017.

Aire de camping car

Comme la plupart des communes voisines, nous envisageons de créer une aire de camping car. Cette aire permet le stationnement dans un endroit adapté, pour une période limitée à 2 ou 3 jours, évitant ainsi le stationnement anarchique. Nous avons confié au cabinet Cetur un avant projet qui nous permettra de faire des demandes de subvention.

Les animations

Cérémonie du 8 mai 1945 : le samedi 7 mai à 11 h s'est déroulée la cérémonie en présence des Présidents du Souvenir Français et des Anciens Combattants, des porte-drapeaux ainsi que des représentants de la Gendarmerie et du Corps des Sapeurs Pompiers.
La cérémonie s'est terminée autour d'un vin d'honneur.

Fèsta al Païs : des animations et spectacles coordonnées par la Communauté de Communes ont eu lieu sur toutes les Communes du territoire au printemps et en automne. Au Soulié, **le 25 juin**, la soirée a commencé par le récital d'une très belle chorale occitane, suivi d'un apéritif dans la salle polyvalente et d'un repas languedocien au Pradal.

Enfin un spectacle joué par le comédien G. Buonomo, « le vin bourru » d'après l'œuvre de J.C. Carrière a eu lieu dans la salle polyvalente.

Le 14 juillet : la Fête Nationale a été célébrée cette année par le traditionnel feu d'artifice tiré au plan d'eau, toujours aussi beau et apprécié de nombreux spectateurs.
La soirée s'est terminée par le bal du Comité des Fêtes

Les apéritifs municipaux des **23 juillet et 20 août** ont rassemblé de nombreux habitants autour du traditionnel jambon cuit dans le four du village. Ils permettent dans une ambiance conviviale de se rencontrer et de mieux se connaître. Malgré le temps menaçant, ils ont pu se dérouler à l'extérieur, place de la Mairie.

Le Comité des fêtes

Le jeudi 14 juillet, le comité des fêtes a organisé une soirée dansante avec restauration rapide et buvette à l'occasion du feu d'artifice.

Durant la semaine du 25 juillet, l'aubade du comité des fêtes a eu lieu. C'est à bord d'une charrette, avec de la musique entrainante, que les membres de l'association ont apporté une fleur à chaque habitant de la commune pour leur annoncer la fête locale.

Le vendredi 29 et le samedi 30 juillet : fête locale.

Pendant ces deux jours, la bonne humeur a été au rendez-vous. Il y a eu le concours de pétanque, quelques jeux pour les enfants et deux soirées dansantes.

Le samedi soir, le repas a été un grand succès. Une centaine de personnes ont dégusté une paëlla, dans une ambiance conviviale. Les aînés de la commune ont été contents de voir les jeunes solariens venir prêter main forte au comité des fêtes pour le service pendant le repas.

Le Solher

Les 6 et 7 août eurent lieu les Journées du Solher. Cette année, l'association fêtait ses 20 ans.

Elle a organisé des expositions de peintures, artisanat, vannerie et la vente de pâtisseries fabriquées par des adhérentes et toujours autant appréciées.

Une rétrospective du Solher en photos depuis sa création était exposée. Chacun y aura reconnu des anciens qui ont œuvré pour que le Solher existe et perdure.

Le samedi 13 août : la journée des fours a débuté à 9h au four banal du Soulié. Environ cinquante marcheurs sont partis direction Caudezaures pour une première étape au four du hameau où l'entrée a été servie.

Ensuite, direction La Fajole pour le plat de résistance. Pour le dessert la balade s'est poursuivie jusqu'au Soulié.

Une journée très sympathique entre balade dans nos forêts et dégustation de plats cuits dans les fours de la commune.

Le 26 août le Solher, pour terminer l'été, organisait comme chaque année un apéritif dinatoire. Nadine a créé une belle ambiance.

Journées du patrimoine

Les premières journées du Patrimoine ont eu lieu **les 3 et 4 septembre**. Organisées par l'association du Patrimoine du Soulié elles ont attiré beaucoup de monde.

Dans la salle polyvalente, une scène d'école avec le mobilier et les objets retrouvés dans le grenier de la mairie, des panneaux avec l'histoire de notre église, du chemin de croix, la fontaine... De nombreuses photos de l'ancien temps, ainsi que des témoignages du passé composaient l'exposition.

Dans l'église quelques objets ont été présentés au public et la visite du clocher a eu un très grand succès.

Durant ces journées nos anciens ont retrouvé des souvenirs du passé et ont partagé avec les personnes présentes de nombreuses anecdotes. Tous ces récits sont précieux, en effet les mémoires vivantes sont primordiales dans le travail de conservation du patrimoine.

Le dimanche après-midi un petit groupe de personnes s'est rendu à San Brancari. La pluie n'est pas tombée mais la balade fut très agréable.

L'association nous a donné rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles journées du patrimoine. Si vous avez des photos anciennes n'hésitez pas à les porter à la mairie où elles seront numérisées.

Repas de chasse :
Comme en 2015, la société de chasse de "Le Jounié" a accueilli **le 7 mai** des convives non adhérents pour participer au repas annuel traditionnel. Quelques 80 personnes (dont 25 de nationalité hollandaise) se sont ainsi retrouvées ou rencontrées pour une journée festive dans une excellente ambiance sur la propriété de Claude PISTRE, à Montplaisir entre Sept-Faux et Le Banès.

Le repas du Banès
Pour la 2ème année, l'association du Four du Banès a invité les habitants de la commune à partager un repas **le 3 août**. Environ 50 personnes se sont retrouvées autour d'une délicieuse mouclade, du pain et des pommes de terre cuits au four. L'excédent financier de ce repas sert à la rénovation du four.

Chasse :

La société de chasse de Le Jounié a débuté la saison de chasse au sanglier qui se poursuivra jusqu'au mois de janvier 2017, sur le territoire de la commune avec une action prépondérante sur le domanial. La "bête noire" ne s'est pas beaucoup manifestée jusqu'à maintenant (dégâts cultures ou prairies) mais son activité semble connaître un certain regain. Quelques animaux ont déjà été prélevés.

La chasse au petit gibier s'est ouverte le 11 septembre et pourra être pratiquée jusqu'aux dates de fermeture fixées par arrêté préfectoral selon le type de gibier. Les "nemrods" peuvent déjà retrouver leurs réflexes sur le gibier de lacher financé par les adhérents de la société "La Solarienne" (faisans et perdreaux). Le lièvre à l'état naturel est présent mais les connaisseurs devront mettre en pratique leur savoir et leur expérience. Pour les migrateurs, seuls la météo et le bon vouloir des oiseaux sont le gage d'une bonne saison .

Dates de fin d'année :

Le samedi 12 novembre : commémoration 11 novembre 1918
11 h : dépôt de gerbes au Monument aux morts dans l' Eglise, au Carré Militaire et si le temps le permet à l'espace des frênes.
Après la cérémonie, un vin d'honneur sera offert dans la salle polyvalente.

Ce même jour, vers 19 h, le Comité des Fêtes propose un repas dans la salle polyvalente.

Le samedi 17 décembre à 12 h : repas des Anciens et arbre de Noël
Les personnes concernées recevront un courrier et un bulletin d'inscription

Le mercredi 28 décembre : loto du Solher

Le samedi 7 janvier à 18 h : Vœux de la Municipalité suivis d'un vin d'honneur.

En mars : loto des chasseurs

Travaux pour l'eau

Les compteurs de captage : ils sont obligatoires. Nous en avons installé 3 en 2015. Cette année nous en installerons 2 à Combeluffe et Ginestous.

L'hydrogéologue agréé intervient sur 3 captages : le Banès, la Fajole et Sept Faux ; il doit coordonner son étude sur l'intervention du Cabinet OTEIS, en charge du SDAEP

Le SDAEP (Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable) : comme prévu il a démarré mi septembre. Il a pour but de faire l'état des lieux des différents captages, de veiller à ce qu'il n'y ait pas de fuites sur le réseau et, en lien avec l'hydrogéologue agréé et l'ARS, d'envisager des procédures de traitement de l'eau. Enfin, des périmètres de protection des captages seront déterminés.

Ces études et les travaux qu'elles entraineront sont indispensables pour la qualité de l'eau et pour l'élaboration du PLU qui nécessite des captages protégés et la connaissance de leur capacité.

Naturellement, ces études ont un coût élevé, aussi avant de les lancer nous avons recherché des co-financements les plus élevés possibles auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Notre nouvelle Communauté de Communes

Depuis fin juin et jusqu'à fin novembre, les maires ont des réunions fréquentes pour se mettre d'accord sur les compétences, l'aspect financier et la gouvernance de cette nouvelle Communauté de Communes qui va se mettre en place dès le 1er janvier 2017.

Les années 2017 à 2019 constitueront une période transitoire où les compétences nouvelles et l'harmonisation des compétences actuelles des 2 communautés se mettront en place progressivement.

Pour notre commune, pendant cette période, nous ne devrions pas connaître de changement important en ce qui concerne les ordures ménagères (chaque ancienne communauté garde son fonctionnement avant harmonisation) et l'éclairage public qui restera compétence de la communauté.

L'entretien de certaines voiries communales dites d'intérêt communautaire (voiries non encore définies à ce jour) sera assuré par la communauté.

Les Conseils Municipaux

Depuis le Bulletin Municipal n° 4, trois Conseils Municipaux ont eu lieu :

Le 30 mai 2016 :

Approbation du projet de périmètre de la nouvelle Communauté de Communes.
Adoption du devis de M. Farenq concernant le changement de fenêtre et de porte de l'agence postale (4350,00 € TTC) et demande de subvention à Hérault Energies et au Fonds de concours.
Adoption du devis pour une auto-laveuse de la société Elidis (1540,00 ht) et demande de subvention au Fonds de concours.
Projet aménagement du cœur du village : demande de subvention au Fonds de concours.

Le 4 juillet 2016 :

Projet aménagement du cœur du village : demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police
Tarif utilisation de l'auto-laveuse dans la salle polyvalente : 10,00 €
Facturation de l'eau : dès qu'un locataire partira, c'est le propriétaire qui recevra la facture
Acceptation du plan de financement définitif pour l'achat du matériel urbain et pour les compteurs de sectorisation.

Le 26 septembre 2016 :

Adoption du nombre et de la répartition des conseillers communautaires dans le cadre de la fusion (35 conseillers ; 1 pour le Soulié)
Adoption devis Sarl Francès pour rebouchage des trous chemin du Moulinet (3300,00 € ht) et demandes de subvention
Adoption plan de financement définitif pour l'achat de l'auto laveuse et de l'AMO dans le cadre du SDAEP
Avant projet CETUR modifié pour l'aménagement du cœur du village (172 500 €)

***Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux sur le site internet de la Commune :* lesoulie.com.**
Ils sont également affichés place de la Mairie, dans le couloir de la Mairie et dans tous les hameaux.